



T EOL

Réunion de restitution de la concertation préalable

12 septembre 2024

Construisons ensemble T EOL



Toutes vos infos sur
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS

Les règles du jeu de la soirée



Dialogue
et écoute



Recueil de vos
questions et
réactions



Respect mutuel



Réunion enregistrée et
retransmise en ligne

Vos intervenants ce soir



Jean-Charles KOHLHAAS, Vice-Président

Sarah EMMELIN, Cheffe de projet

**Séverine LARDELLIER-NESME, Chef de service
participation citoyenne & relations riverains**

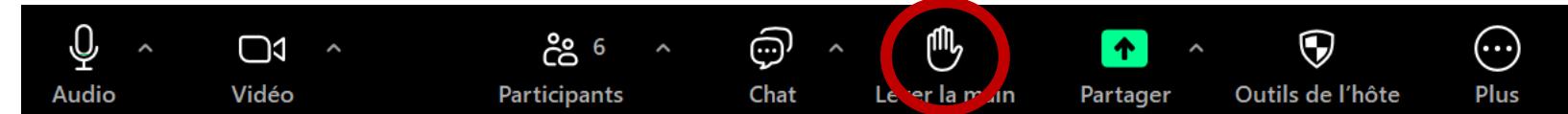
**Claire BOUTELOUP & Jean-Luc CAMPAGNE -
Garants de la concertation**

Déroulé de la soirée

1. Le projet retenu
2. Le mot des garants
3. TEOL secteur par secteur
4. Le Pôle d'Echange Multimodal
5. Réponses techniques aux recommandations CNDP
6. La concertation continue et nos prochains rendez-vous
7. Conclusion

Vos outils pour poser des questions lors de la soirée

Intervenez à l'oral lors des séquences dédiées, via l'outil "Lever la main"



Cliquez sur "Lever la main"

Posez vos questions à l'écrit sur www.beekast.live
Saisissez le code 118931



Flashez le QR Code avec votre téléphone



Le projet retenu à l'issue de la concertation préalable

Jean-Charles KOHLHAAS

*1^{er} Vice-Président
SYTRAL Mobilités*

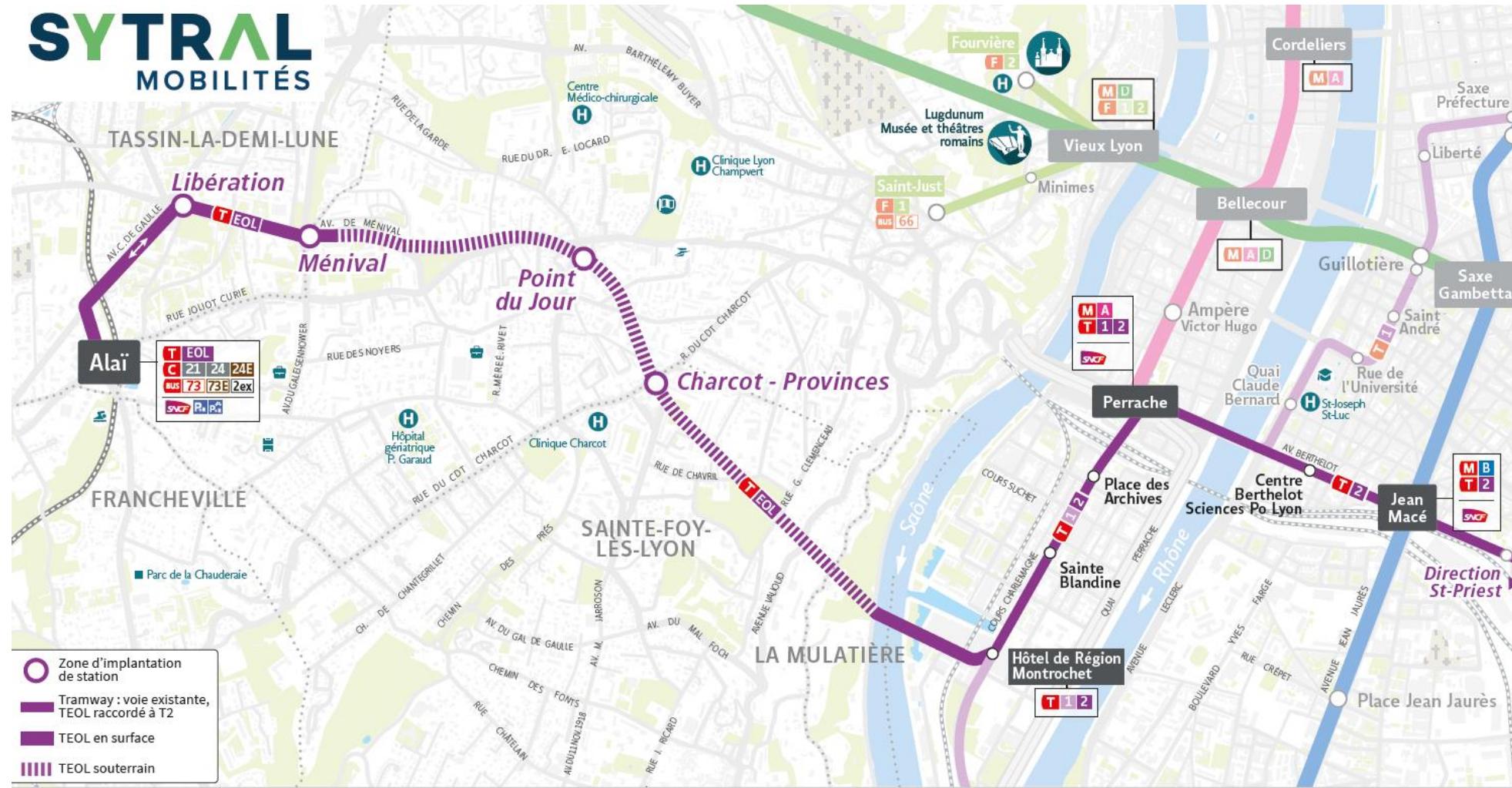


Toutes vos infos sur
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS

TEOL : le projet retenu

SYTRAL
MOBILITÉS



- Alaï <> Confluence → 14 minutes
- Alaï <> Perrache → 20 minutes
- Alaï <> Jean Macé → 25 minutes



5

NOUVELLES STATIONS

dont 2 souterraines

de 4h30 à 1h
entre **50 000** et **55 000** VOYAGES/JOUR
entre Alaï et Jean Macé

1

TRAM TOUTES LES 5 MIN.
en heure de pointe



800

MILLIONS D'EUROS HT
valeur 2023

Le mot des garants



Toutes vos infos sur
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS



INDÉPENDANCE

Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



ARGUMENTATION

Approche qualitative des contributions, et non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Toutes les contributions ont le même poids, peu importe leur auteur



NEUTRALITÉ

Par rapport au projet



TRANSPARENCE

Sur son travail, et dans son exigence vis-à-vis du responsable du projet



INCLUSION

Aller à la rencontre de tous les publics

La concertation préalable pour débattre:

- de l'opportunité d'un projet
- des objectifs et des caractéristiques principales des enjeux socio-économiques qui s'y attachent
- des impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire.

3 garants nommés par la CNDP

Indépendants, ils veillent :

- À la qualité des informations et des modalités de concertation proposées
- Aux éléments de réponse du maître d'ouvrage aux questions et remarques formulées lors de la concertation

Contact: concertation-teol@garant-cndp.fr

Suite à la concertation



Bilan des garants (mars 24)

- Analyse de la concertation
- Suites à donner, recommandations



Réponses de SYTRAL Mobilités (mai 2024)



Avis de la CNDP (juin 2024)

- Avis sur cette réponse
- Recommandations pour la concertation continue



Concertation continue (-> enquête publique)

Le projet secteur par secteur

Sarah EMMELIN
Cheffe de projet

A l'est : la variante Montrochet préférentielle

Consensus sur ce scénario des participants et des élus (notamment des Maires de Lyon, du 2ème et du 5ème arrondissement de Lyon)

- Insertion plus aisée dans le secteur Montrochet
- Meilleure desserte du quartier de Confluence (T1/T2 conservé) et opportunité de nouvelles connexions vers le sud
- Nouvelle passerelle modes actifs
- Coût optimisé



Perspective de principe

Exemples de sujets de concertation continue :

- Attentes phase chantier
- Intégration paysagère et urbaine du pont et passerelle mode doux

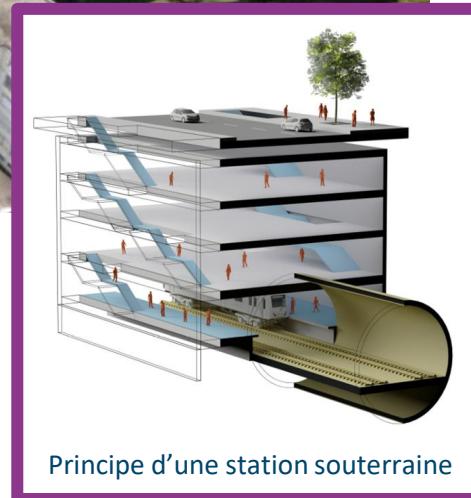
Questions sur le choix à l'est



Toutes vos infos sur
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS

Une station à Charcot/Provinces attendue par les habitants



- Desserte d'un quartier d'habitat dense et positionnement central dans le quartier
- Bonne connexion à l'axe Charcot
- Coût moins élevé que la localisation Charcot/Salette

Exemples de sujets de concertation continue :

- Attentes sur la phase chantier;
- Intégration de la station dans l'espace public.
- Intégration de l'ouvrage annexe (puits du Brûlet)

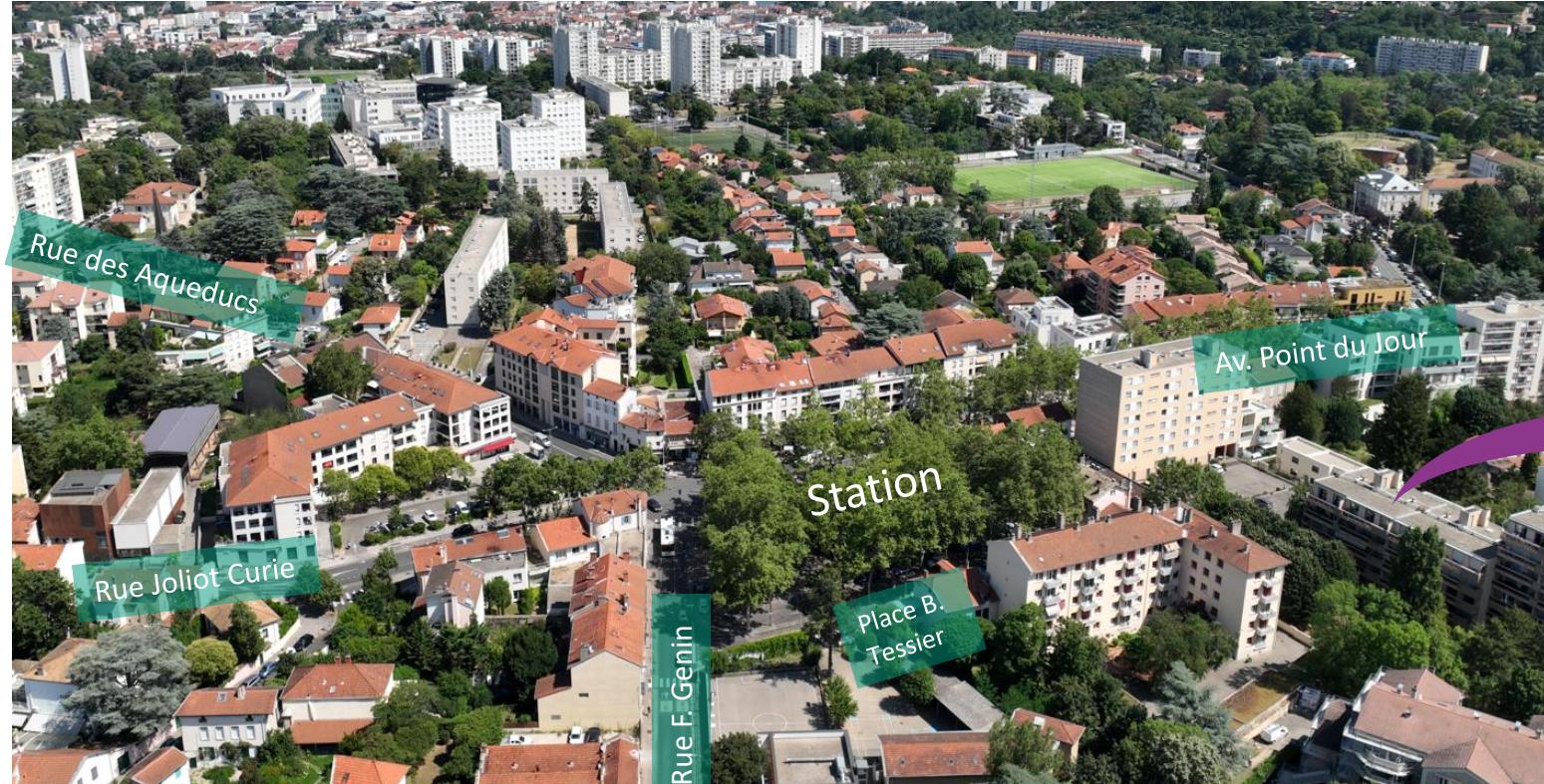
Questions sur le secteur Sainte-Foy-Lès-Lyon



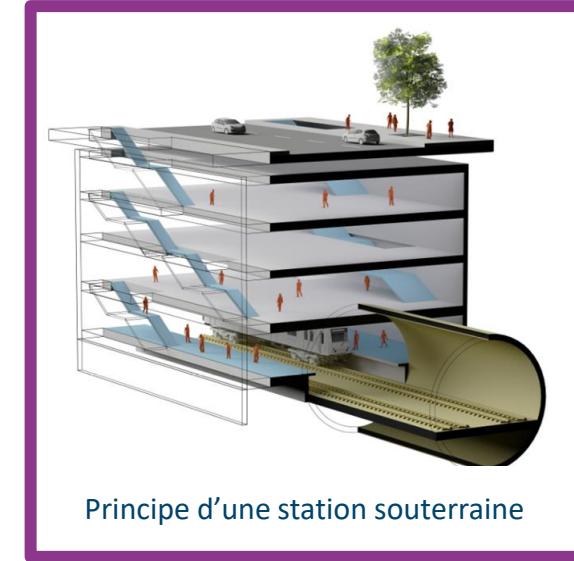
Toutes vos infos sur
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS

Focus sur la station au cœur du quartier Point du jour



- Confirmation de la localisation d'une station souterraine dans le secteur Point du Jour, dont l'insertion reste à préciser



Exemples de sujets de concertation continue :

- Phase chantier : activité commerciale, relocalisation du marché, organisation des circulations,
- Urbanisme transitoire
- Insertion urbaine et attentes sur l'intermodalité à terme

Focus sur le secteur Ménival

- Confirmation de l'insertion du projet par une trémie puis une station en surface, avenue de Ménival, au niveau de la MJC



Exemple de perspective



Exemples de sujets de concertation continue :

- Phase chantier : effets sur les circulations, échanges avec les commerçants, forains et riverains
- Insertion urbaine

Questions sur Point-du-Jour et Ménival



Toutes vos infos sur
sytral.fr

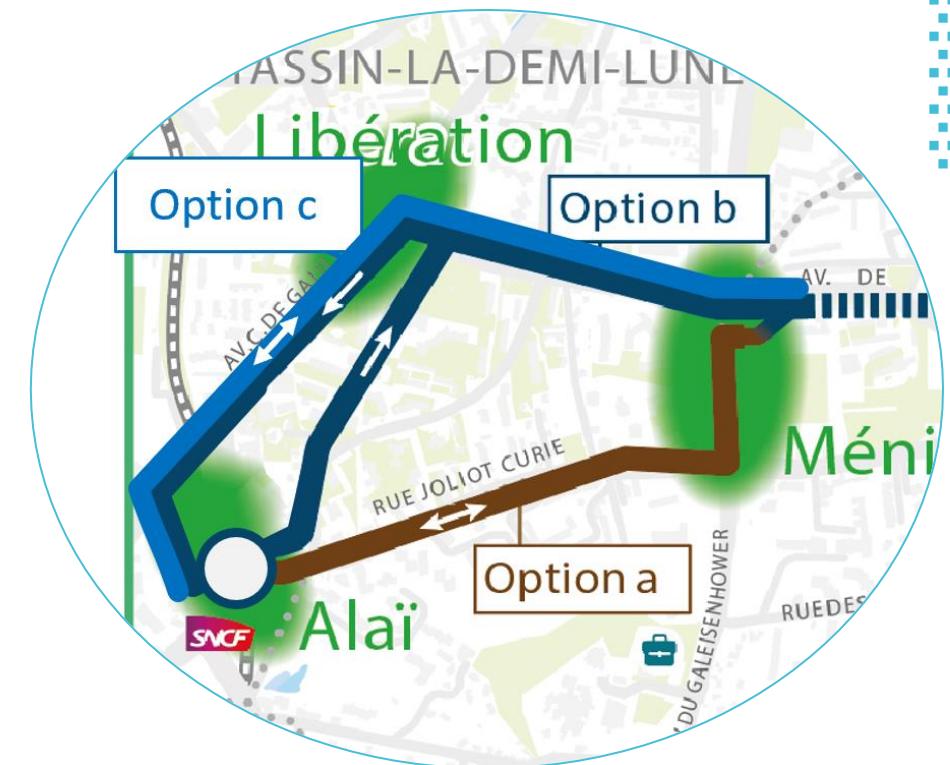
SYTRAL
MOBILITÉS

Le tracé à l'ouest : insertion à Lyon 5ème et Tassin-la-Demi-Lune

Les différentes options de tracés TEOL :

- **Option A** (Ménival – Alaï en direct via la rue Joliot Curie) :
 - Ne dessert pas Tassin la Demi-Lune
 - Mise à sens unique de la rue Joliot-Curie jugée rédhibitoire
- **Option B** (Ménival- Libération –Alaï) :
 - Dessert Tassin la Demi-Lune
 - Inquiétudes fortes sur la circulation et l'insertion dans le chemin de la Raude, une rue jugée inadaptée au regard de son étroitesse ;
- **Option C** Ménival- Libération –Alaï) :
 - Dessert Tassin la Demi-Lune
 - Offre une meilleure réponse aux enjeux de circulation
 - Inquiétudes quant aux besoins fonciers

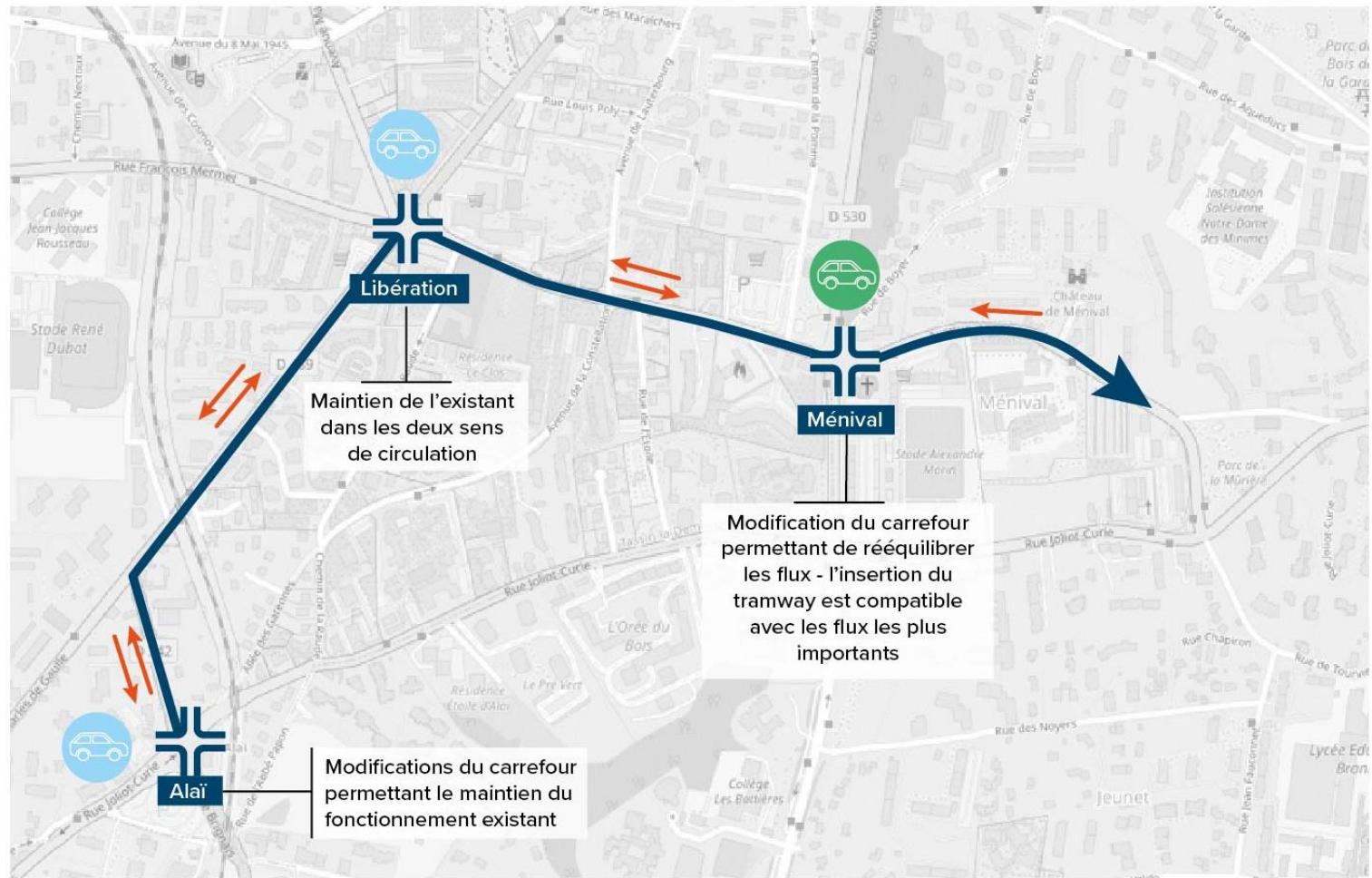
Plus d'infos sur le document de présentation de l'option C disponible sur www.sytral.fr/TEOL



Zoom sur l'option C - Circulation

- Maintien d'un fonctionnement des circulations identique à la configuration actuelle
- Optimisation des circulations par modification des carrefours

Plus d'infos sur le document de présentation de l'option C disponible sur www.sytral.fr/TEOL



Évolution du fonctionnement des carrefours par rapport situation actuelle 2023



Amélioration



Maintien

Zoom sur l'option C – Circulation / Insertion

➤ Créer un espace public planté de qualité

➤ Limiter les besoins de foncier

- Un travail fin en cours pour optimiser l'insertion et déterminer précisément les emprises nécessaires
- Acquisitions foncières : Chaque propriétaire concerné sera rencontré individuellement par SYTRAL Mobilités

Plus d'infos sur le document de présentation de l'option C disponible sur www.sytral.fr/TEOL

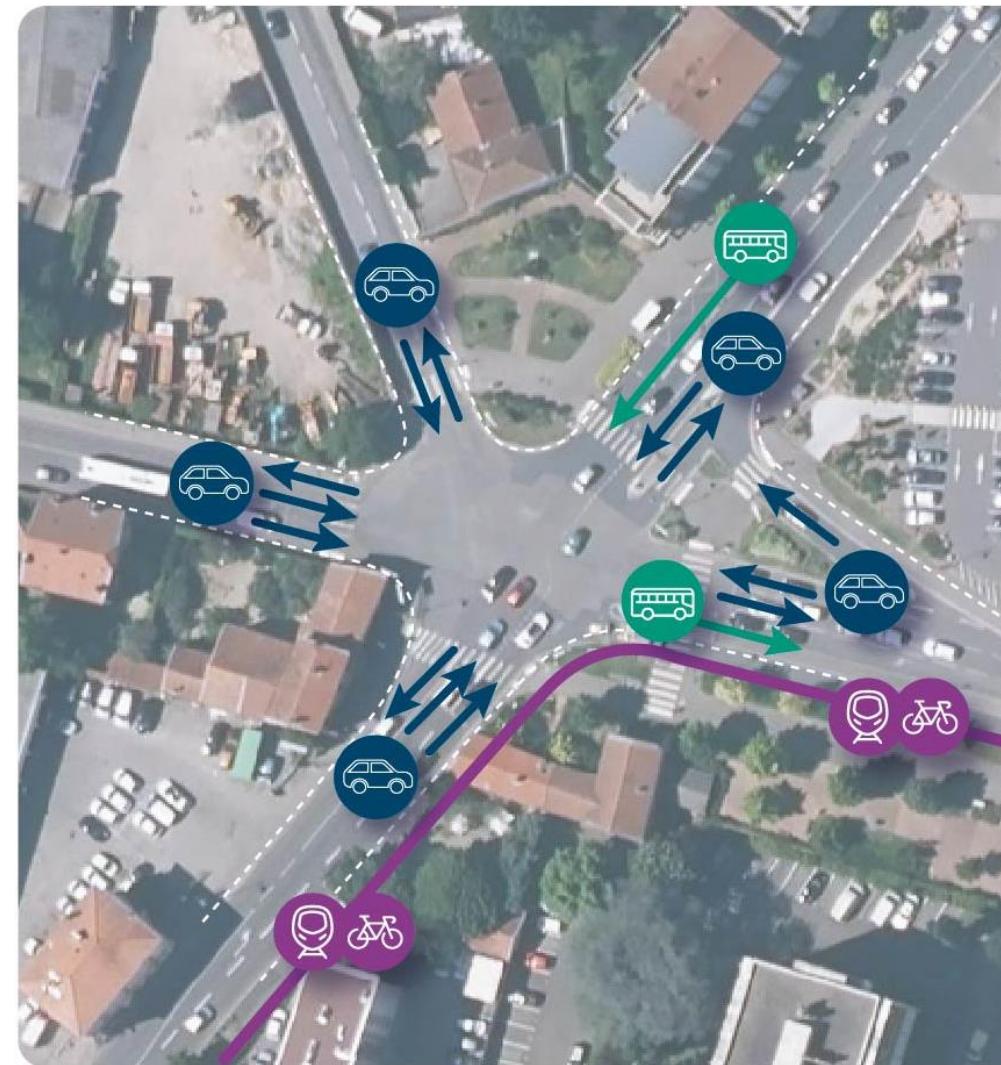


Schéma d'exemple d'insertion du tramway à Libération

Zoom sur l'option C – le comparatif

Desserte de Libération (options B et C) par rapport à l'option directe A :

- + 5 000 personnes / jour
- + 2 min

Comparatif option C vs tout souterrain par Libération :

- Environ **300M d'€** : différence de coût d'opération entre le scénario option C (800M€) et les scénarios en souterrain jusqu'à Alaï ;
- **16 à 18 mois de moins** : durée de réalisation de l'option C par rapport aux 2 scénarios en souterrain ;
- **2 minutes de plus** : durée de parcours sur la section Alaï <> Ménival pour l'option C par rapport aux scénarios en souterrain

Prolongement vers Craponne possible sans travaux sur la ligne en exploitation

Plus d'infos sur le document de présentation de l'option C disponible sur www.sytral.fr/TEOL

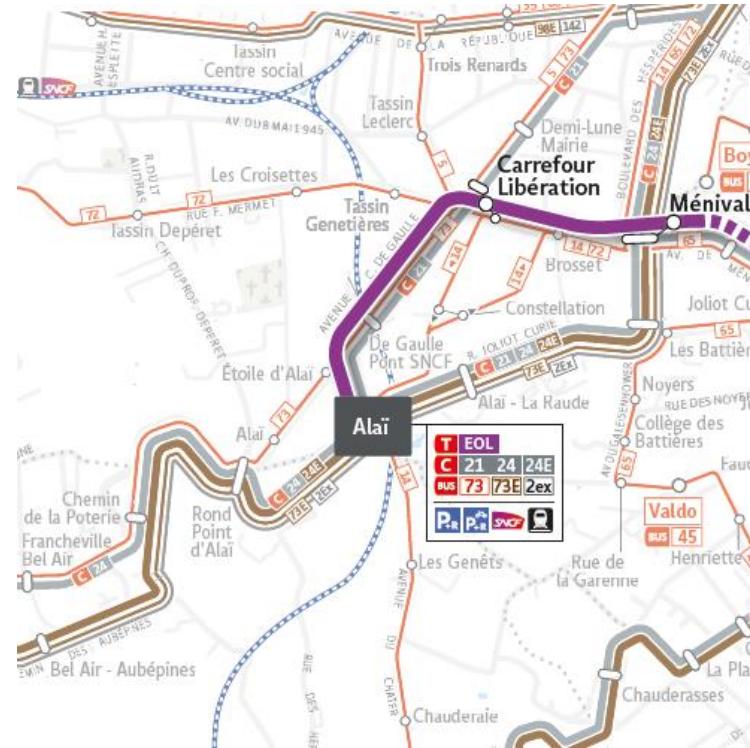
Exemples de sujets de concertation continue :

- Effets sur les circulations en phase chantier et à terme
- Echange avec les commerçants, forains et riverains

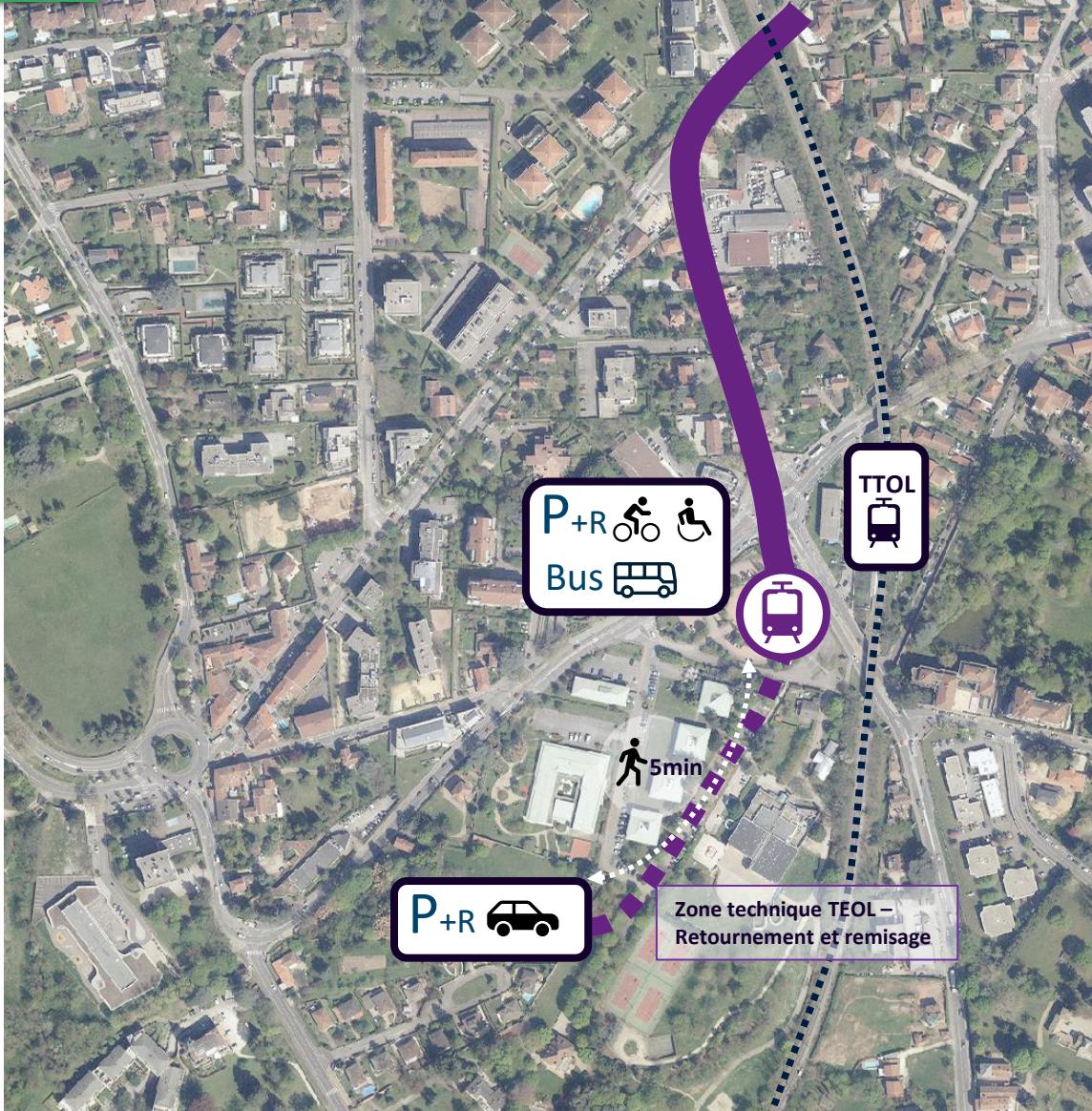
Questions sur le choix de l'option C à l'ouest

Un plébiscite pour un pôle d'échange multimodal avec un parking-relais à Alaï

- Plébiscite pour l'insertion d'un pôle d'échange multimodal tous modes, accompagné d'un Parking relais (P+R voitures et vélos)
- Une étude de restructuration du réseau de bus, notamment pour améliorer la desserte de Craponne et des communes plus à l'ouest sera engagée afin de permettre :
 - une connexion rapide et efficace
 - d'éviter l'augmentation des circulations en voiture individuelle vers Alaï



Un plébiscite pour un pôle d'échange multimodal avec un parking-relais à Alaï



- Choix d'implanter un P+R vélo d'environ 300 places à proximité immédiate de la station
- Choix d'implanter un P+R de 300 places voitures dans un bâtiment mutable dans le temps, sur des terrains déjà maîtrisés

Exemples de sujets de concertation continue :

- Quels services avec le PEM ?
- Quelles modalités d'accès et de fonctionnement ?

Questions sur le pôle d'échange multimodal

Les réponses techniques aux recommandations CNDP

Sarah EMMELIN
Cheffe de projet



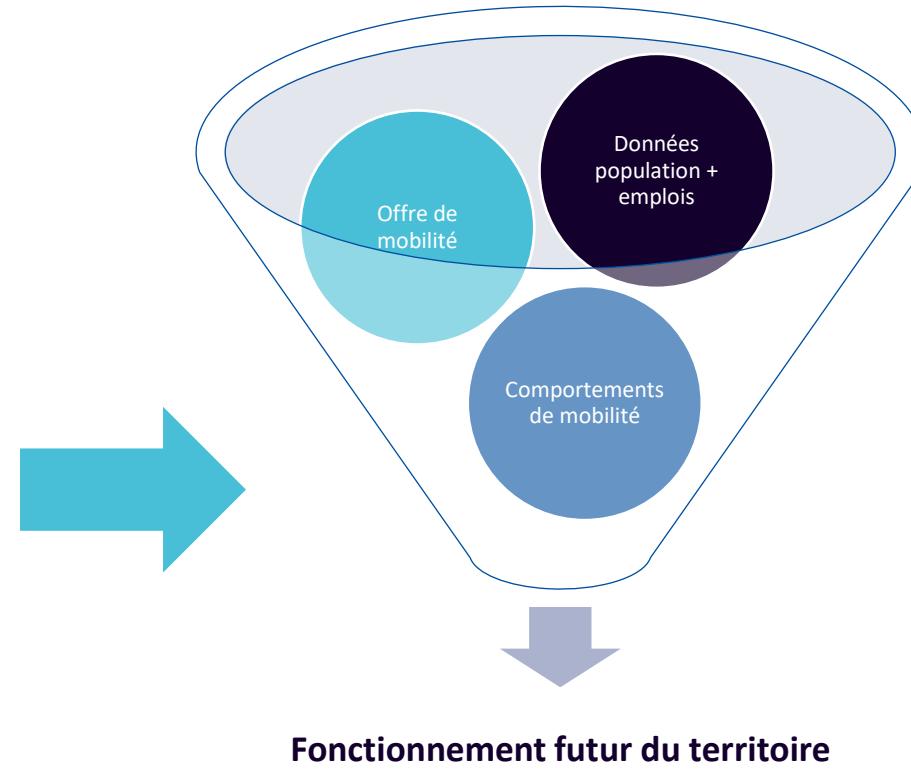
Toutes vos infos sur
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS

Les estimations de fréquentation au-delà de 2040

Les estimations de fréquentation reposent sur le **modèle Modely**, utilisé depuis 10 ans pour de nombreux projets de transports tous modes.

Modely repose sur les documents de planification territoriale, notamment le Plan de Mobilité et le SCoT.



TEOL : un compromis entre temps de parcours efficace et qualité de trajets renforcée

Les questionnements en concertation préalable :

Les temps de parcours présentés dans le dossier de la concertation préalable ont fait l'objet de questionnements.

Les réponses de SYTRAL Mobilités :

SYTRAL Mobilités s'engage à mener une étude dédiée aux temps de parcours et à la qualité de trajet sur la base d'une expertise d'usage.



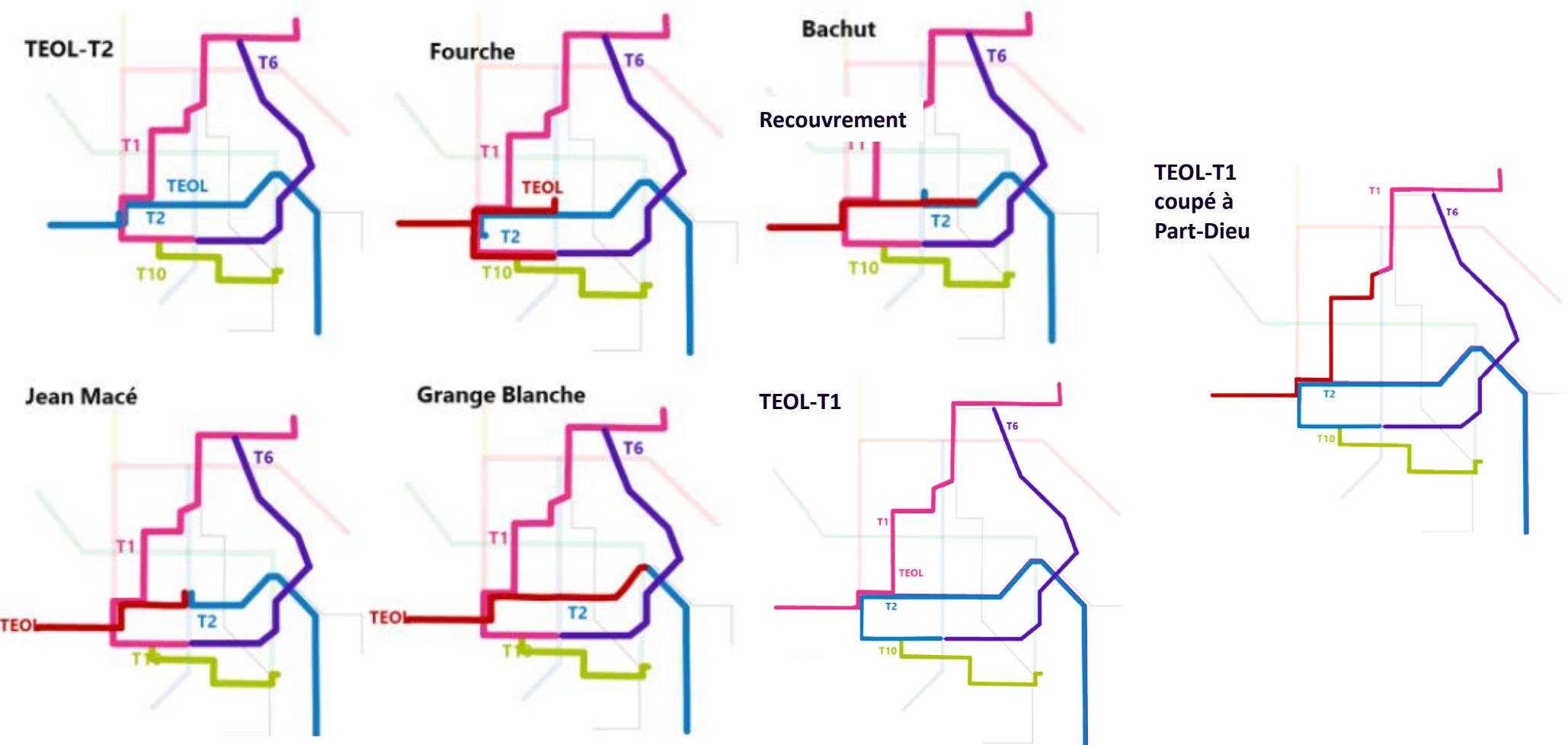
Enseignements de la concertation sur l'exploitation

Plusieurs questions ont été posées pour clarifier le terminus de la ligne TEOL à l'est.

Concernant la desserte et l'insertion urbaine, sont remontés les principaux points suivants :

- L'importance de desservir depuis l'ouest le métro A et le métro B
- Une jonction vers Grange Blanche perçue comme potentiellement intéressante
- Une insertion d'un terminus à Jean Macé non souhaitée

Exploitation : analyse de nombreux scénarios



Scénario d'exploitation retenu

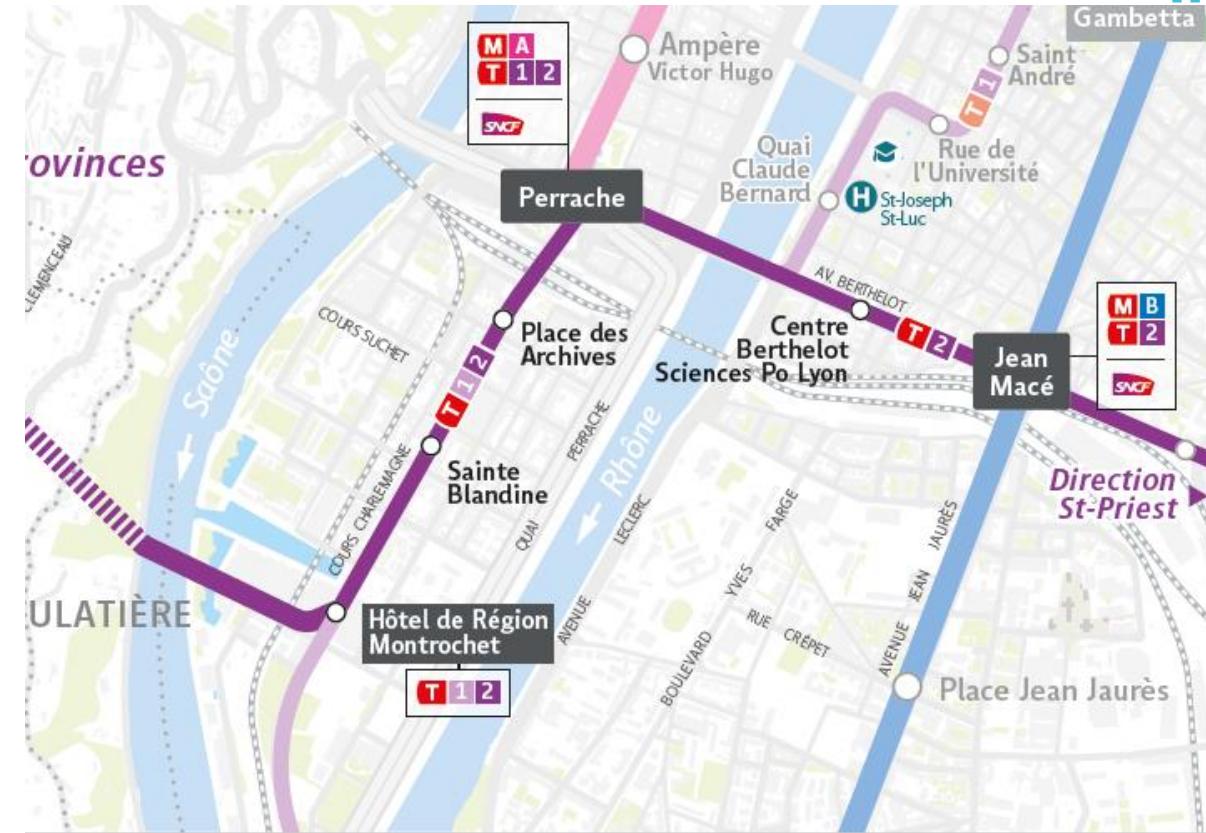
Scénario retenu :

TEOL en prolongement de T2
l'exploitation sans conséquence sur
la desserte actuelle de T2



Fréquence en heures de pointe : 5 minutes

Fréquence en heures creuses : 7 minutes



Une concertation en vue de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme, c'est quoi ?



Code de l'urbanisme

La concertation portant sur cette mise en compatibilité visait :

- à présenter les évolutions potentiellement nécessaires pour que les documents d'urbanisme (notamment PLU-H*) permettent la réalisation du projet TEOL;
- à recueillir les observations du public sur les adaptations envisagées du PLU-H.

Cette concertation était portée par la Métropole de Lyon, autorité en charge de l'élaboration ou de la révision du PLU-H.

Chiffres clés

- Du 12 juin au 11 juillet 2024
- 256 contributions reçues : 190 dans le registre numérique (dont 12 par courriel) et 66 dans les registres en mairie

Et après ?

- La Métropole de Lyon finalise actuellement le bilan de la concertation préalable et le rendra public après délibération
- Ce bilan sera annexé au dossier d'enquête publique de TEOL qui comprendra une évaluation environnementale des effets du projet sur le PLU-H

**Plan local d'urbanisme et de l'habitat*

Vos questions



Toutes vos infos sur
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS

Séverine LARDELLIER-NESME

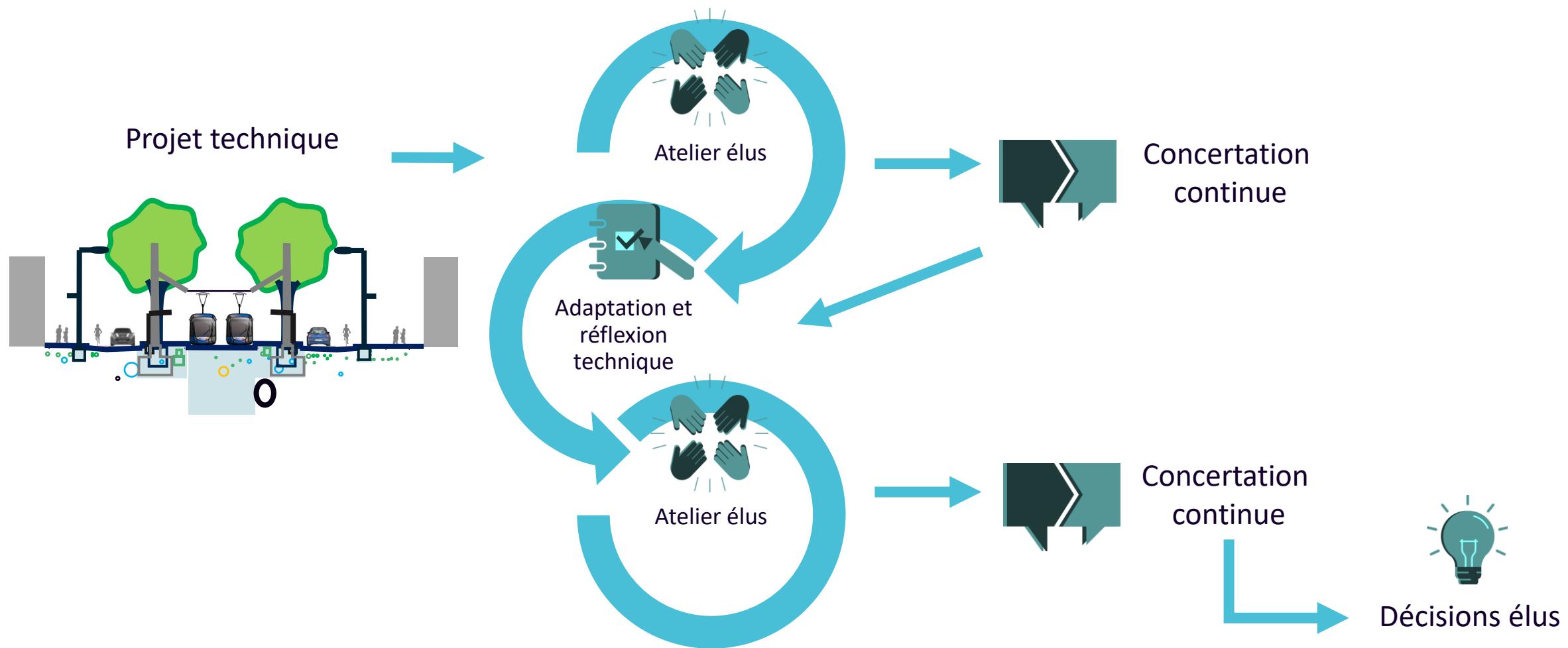
Chef de service participation citoyenne & relations riverains



Toutes vos infos sur
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS

Comment s'organise la prise de décision sur le projet ?



Automne 2024/ automne 2025 : 3 séquences de concertation continue

Automne 24

Phase 1

Restituer les enseignements de la concertation préalable,

Expliquer le projet retenu

Répondre aux questionnements

Hiver 2025

Phase 2

Partager l'insertion de TEOL dans les secteurs à enjeux, et marges de manœuvre potentielles : en phase chantier et à terme, pour nourrir les études futures

Printemps 2025

Phase 3

Préciser les effets du projet et présenter les mesures ERC,

Permettre à chacun de s'approprier le projet en amont de l'enquête publique

Thématiques et secteurs abordés durant la concertation continue

Circulation /
stationnement

Insertion urbaine

Phase travaux –
vie urbaine et
économique

Rabattement et
réorganisation
réseau bus

Connexions et
intermodalité

Cadre de vie

Conception
environnementale

Enjeux fonciers

Modalités
d'exploitation

...



Lyon 2 - Montrochet

La Mulatière – Quai
Jean-Jacques Rousseau

Sainte-Foy - Charcot



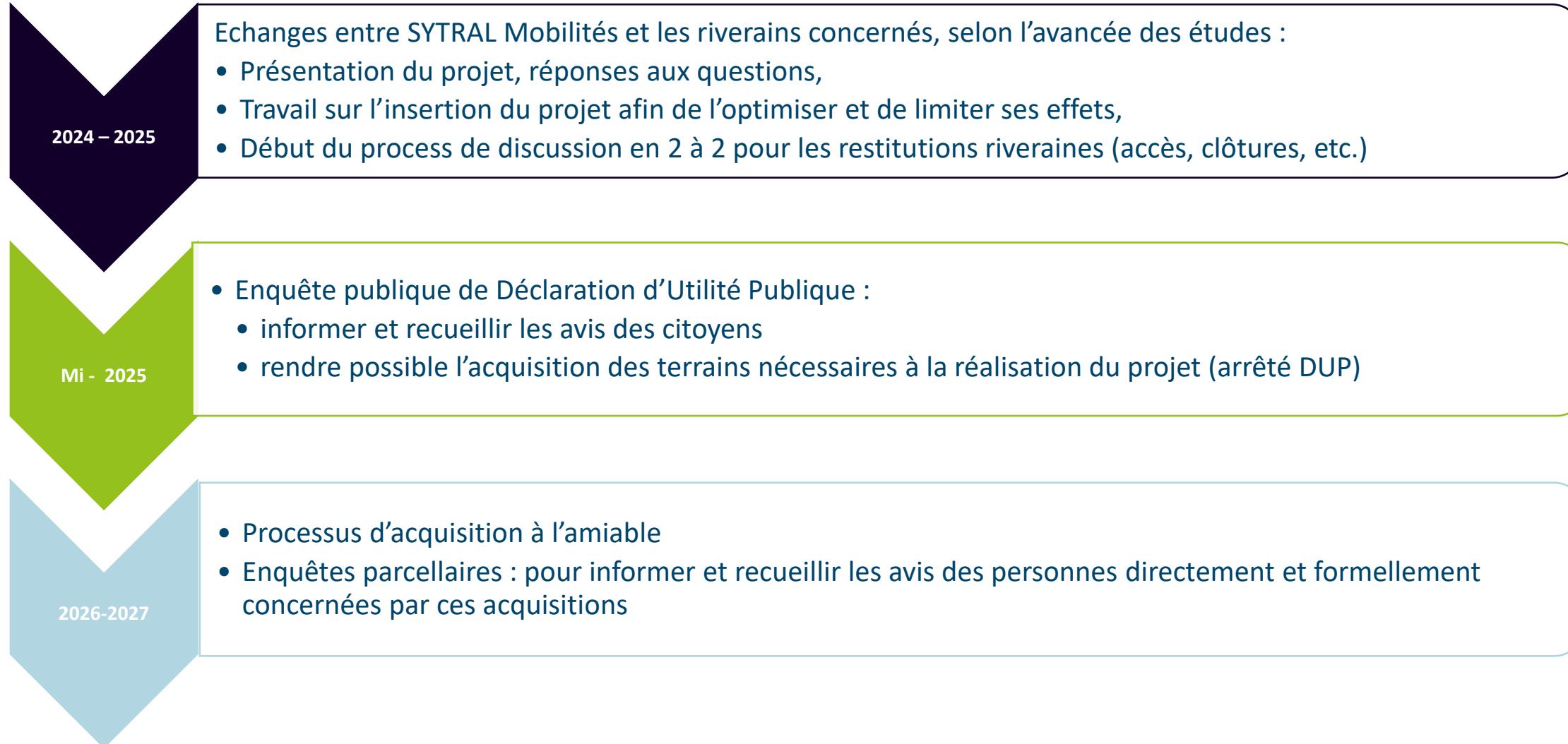
Lyon 5 – Point du Jour

Lyon 5 / Tassin -
Ménival

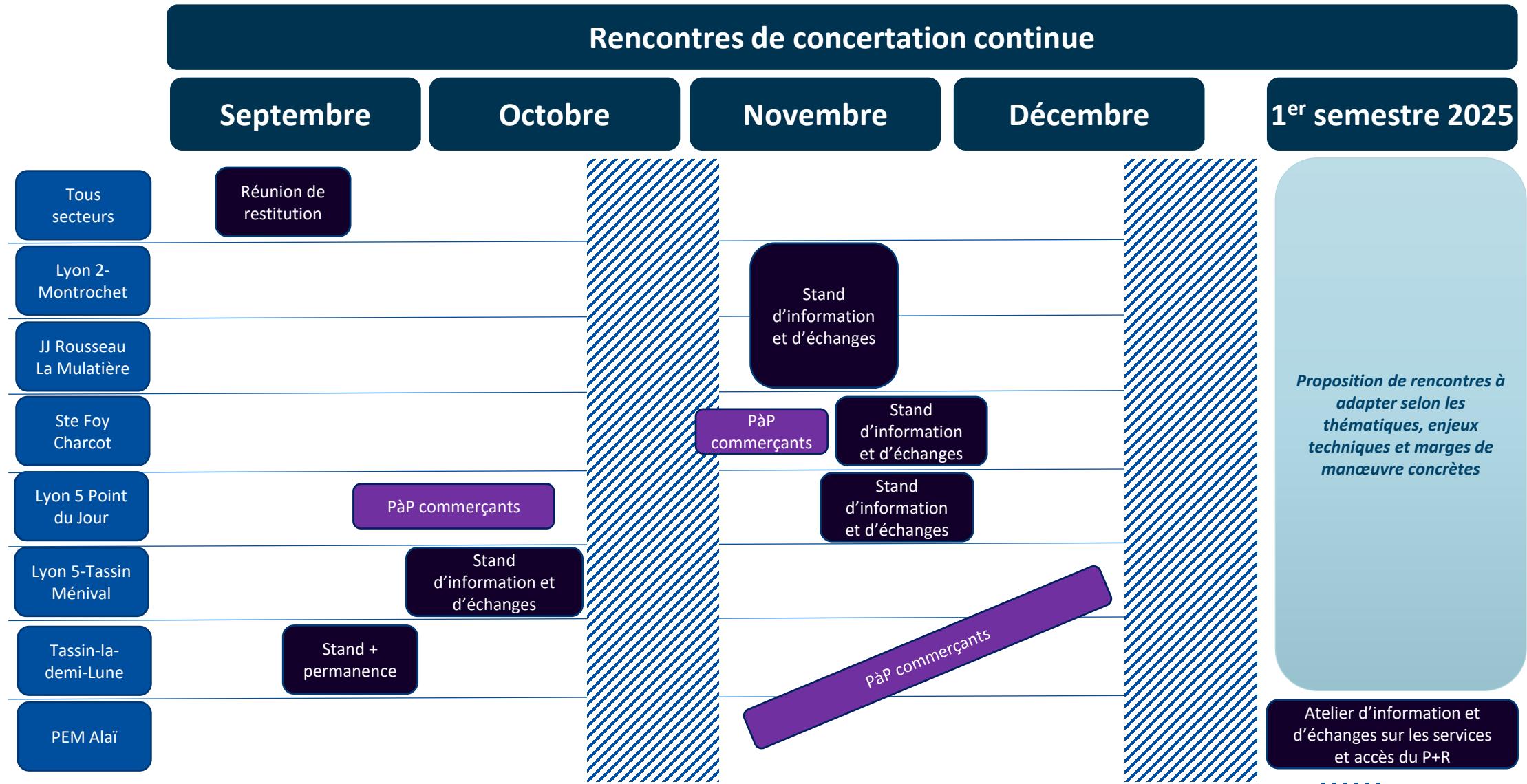
Tassin – Brosset /
Charles de Gaulle /
Brignais



Processus foncier : les étapes, les objectifs



Nos prochains rendez-vous



Restez connectés !



www.sytral.fr/TEOL

Pour répondre à vos questions sur le déroulement des études, les travaux, le calendrier... et pour organiser des rencontres individuelles au besoin, les chargés de relations riverains sont mobilisés tout au long du projet

Pour leur écrire :

tramexpress-contact@sytral.fr



Deux garants ont été désignés par la commission nationale du débat public pour accompagner la concertation continue : Claire Bouteloup et Jean-Luc Campagne

Pour leur écrire :

Concertation-teol@garant-cndp.fr

Claire BOUTELOUP / Jean-Luc CAMPAGNE

Garants de la concertation



Toutes vos infos sur
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS

Conclusion

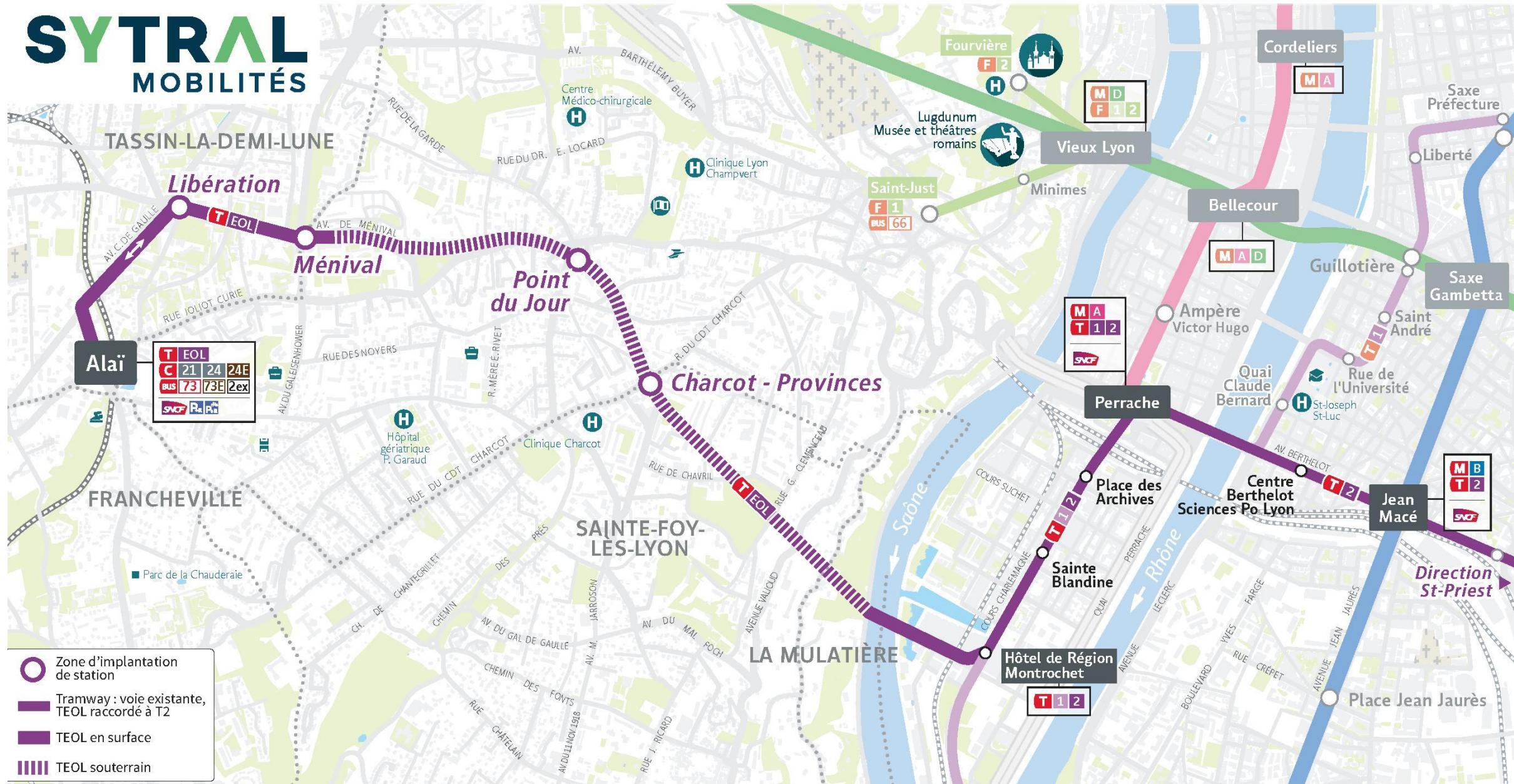
Jean-Charles KOHLHAAS

*1^{er} Vice-Président
SYTRAL Mobilités*



Toutes vos infos sur
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS



Merci de votre attention !



Toutes vos infos sur
sytral.fr

SYTRAL
MOBILITÉS